



Réf : 005./OLUCOME/03/2018

Bujumbura, le 23/03/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République Ougandaise et Facilitateur dans le dialogue inter burundais avec les assurances de notre plus haute considération.

à Kampala

A Son Excellence Monsieur William Benjamin Mkapa, Ancien Président de la République Unie de Tanzanie et Co-Facilitateur dans le dialogue inter burundais

à Dar-es-salaam

Objet : Urgence de conclure un accord additionnel

Excellence Monsieur le Co-Facilitateur,

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME), une des organisations de la société civile burundaise qui a participé dans les pourparlers inter burundais de depuis 2015 organisés respectivement par les Nations Unies au Burundi et par l'East African Community (EAC) tant à Entebbe en Ouganda qu' à Arusha en Tanzanie, a un grand honneur de vous informer que le Président de la République du Burundi vient de sortir un décret N° 100/027 du 18 mars 2018 portant convocation des électeurs pour le Référendum constitutionnel de 2018.
2. En effet, Excellence Monsieur le Co-Facilitateur, l'article 2 de ce décret stipule que : « Tous les citoyens burundais remplissant les conditions requises par la loi, résidant au Burundi ou à l'étranger sont appelés à participer au Référendum Constitutionnel qui se tiendra le 17 mai 2018. »
Excellence, l'OLUCOME s'étonne fortement de voir combien le Gouvernement du Burundi en place fait le sourd d'oreille face à la misère qui ronge les citoyens et à votre appel lui procuré de suspendre ce processus d'amendement de la Constitution. Au lieu de s'attarder à la résolution de la crise actuelle à travers le dialogue inter burundais externe sous votre facilitation, le Gouvernement du Burundi cherche par tous les moyens comment s'éterniser au pouvoir tout en mettant de côté les préoccupations de la population.
3. Aujourd'hui, la plupart des fonctionnaires de l'Etat ne parviennent pas à joindre les deux bouts du mois par leurs maigres salaires, le chômage bat son plein avec un taux chômage de 65%, le taux de croissance économique est de -1,3% en 2017

selon la Banque Africaine de Développement (BAD), les prix des denrées alimentaires, des biens et services ont augmenté suivant une inflation de 14,6 % (selon le rapport de la BAD 2018) alors que le revenu par habitant est moins de 300 USD soit moins d'un dollar américain par jour. D'où la plupart des ménages souffrent de la famine. Plus de la moitié des ménages n'ont accès qu'à un seul repas par jour.

4. Excellence Monsieur le Co-Facilitateur, selon le rapport d'OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) de 2018 élaboré en collaboration avec le Gouvernement du Burundi, la vulnérabilité des populations du Burundi s'est aggravée. 3,6 millions de personnes sont dans le besoin d'assistance en 2018 contre 3 millions en 2017, soit une augmentation de plus de 18 % depuis 2016. Bien plus, d'après le même rapport, 2,4 millions de personnes connaissent une vulnérabilité à haut risque de passer dans une phase aggravée si elles ne sont pas supportées. OCHA souligne également qu'un Burundais sur quatre est touché par l'insécurité alimentaire (IPC juillet 2017), des épidémies (choléra et paludisme), la malnutrition (MAG, plus de 10% selon les régions). Signalons qu'en 2017 il y a eu 5000 décès causés par la famine et l'épidémie de la malaria.
5. Vu cette situation critique que traverse le Burundi et son peuple, Excellence Monsieur le Co-Facilitateur, l'OLUCOME vous demande de faire un autre appel au Président de la République du Burundi en vue d'annuler ce décret N° 100/027 du 18 mars 2018 et attendre que les conclusions des pourparlers externes puissent se prononcer sur l'amendement de la Constitution burundaise.

Dans le même ordre d'idées, Excellence Monsieur le Co-Facilitateur, l'OLUCOME vous demande avec insistance d'organiser dans l'urgence un 5^{ème} round des pourparlers externes pour en sortir avec des solutions durables à la crise actuelle et aux cycles de violences antérieures car comme nous l'avons bien dit dans le précédent paragraphe, la population burundaise vivant la misère, la pauvreté et la famine nécessite des réponses urgentes, adéquates et durables à la crise actuelle.

Enfin, l'Observatoire demande aux institutions que les personnalités copiées représentent, de faire pression pour qu'il y ait un accord additionnel à travers le dialogue inter burundais piloté par l'East African Community (EAC).

Comptant sur votre ferme engagement de sauver le peuple burundais, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Co-Facilitateur, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président



C.P.I à :

-Son Excellence Monsieur le Conseiller Spécial du Secrétaire Général

des Nations Unies pour le Burundi avec les assurances de notre

Sis chaussée Prince Louis RWAGASORE n°47, 1^{er} étage. Tél : +257 22 25 20 20 ou +257 78 85 30 04 (numéro vert)

Fax : 22 24 99 49

Site web: www.olucome.bj BP 6616 BUJUMBURA-BURUNDI

haute considération ;

à New York

-Son Excellence Monsieur le Représentant de l'Union Africaine au Burundi

avec les assurances de notre haute considération ;

à Bujumbura

-Son Excellence Monsieur le Chef de Délégation de la Commission de l'Union Européenne au Burundi avec les assurances de notre très haute considération ;

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur l'Envoyé spécial de la Belgique dans la Région des grands Lacs avec les assurances de notre très haute considération ;

à Bruxelles

- Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Est africaine avec les assurances de notre très haute considération ;

à ARUSHA

lp